



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 110052

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la situation des personnes sans domicile fixe. Le prochain hiver mettra encore à l'actualité la situation dramatique de la vie des SDF. Si des mesures d'urgence sont prises lors des vagues de froid, un travail de fond reste à accomplir et il est nécessaire de se pencher sur la situation des personnes refusant tout type d'hébergement au risque de mettre en péril leur existence. Il lui demande donc si elle étudie actuellement des pistes de réflexion de nature à permettre aux associations de pouvoir, malgré eux, héberger ces personnes et éviter des décès que certains auraient tendance à imputer hâtivement à un manque de vigilance.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110052

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11719